

Fiche de données de sécurité (FDS)

www.chipquik.com

Pour se conformer au règlement européen CLP (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878, la norme américaine 29CFR 1910.1200 de l'OSHA sur la communication des dangers et la NOHSC australienne : 1008 [2004] et Code ADG 7.4

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT: Pâte thermique Chip Quik: TC1
SYNONYMES: Composé de dissipateur de chaleur
LES NUMÉROS DE PIÈCE: TC1-10G, TC1-20G, TC1-200G

FABRICANT: Chip Quik Inc.
ADRESSE: 931-3909 Witmer Rd., Niagara Falls, NY 14305 (USA)
3rd Floor, 207 Regent Street, London W1B 3HH (UK)
13 Adelaide Road, Dublin, Ireland, D02 P950 (EU)
8-1500 Sandhill Dr., Ancaster, ON L9G 4V5 (Canada)
42A Crimea Street, C/O A03886, Parramatta, NSW, 2150 (Australia)
(508) 477-2264

TÉLÉPHONE: (800) 424-9300 (USA et Canada 24/7 CHEMTREC)
TÉLÉPHONE D'URGENCE: +44 20 3868 7152 (Royaume-Uni et UE 24/7)
+61 2 8607 7057 (Australie 24/7)

DATE DE RÉVISION: 2023/11/28
NUMÉRO DE RÉVISION: 1.5
REU PAR: Sécurité des produits Chip Quik

UTILISATION DU PRODUIT: Le montage des dissipateurs de chaleur, comble les lacunes et les imperfections pour améliorer le transfert thermique.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classé conformément au règlement européen CLP 1272/2008

Aquatique Aigu 1 H400
Aquatique Chronique 1 H410

NOM CHIMIQUE: NA
FAMILLE CHIMIQUE: Mélange
FORMULE CHIMIQUE: propriétaire

VOIES D'ENTRÉE: Inhalation, ingestion, contact avec la peau / les yeux

ORGANES CIBLES: NA

GHS / CLP:



Mot de signal: avertissement

ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETTE GHS / CLP:

Mention(s) de danger
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Conseils de prudence
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P391 Récupérer le déversement.

AUTRES DANGERS:
Aucun connu.

REMARQUES SUR LA SECTION 2:

Chip Quik Inc. ne recommande, ne fabrique, ne commercialise ou n'approuve aucun de ses produits pour la consommation humaine.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Classé conformément au règlement européen CLP 1272/2008

Ingrédients dangereux ⁽¹⁾	C.A.S. Nombre	Pourcentage de poids	OSHA PEL mg/m ³	ACGIH TLV TWA mg/m ³	LD 50 ingéré g/Kg	LD 50 inhalé g/m ³
--------------------------------------	---------------	----------------------	----------------------------	---------------------------------	-------------------	-------------------------------

Oxyde de zinc	1314-13-2	50-70	NE	NE	NE	NE
---------------	-----------	-------	----	----	----	----

REMARQUES SUR LA SECTION 3:

(1) Selon 29 CFR 1910, le mélange n'a pas été testé dans son ensemble. Tous les composants dangereux, qui constituent 1% du mélange (0,1% cancérigène), sont répertoriés. Les pourcentages de composants individuels ne sont pas répertoriés car cette information est considérée comme un secret commercial.

4. PREMIERS SECOURS

Procédures de premiers soins d'urgence:

YEUX: Rincer abondamment à l'eau, contacter un médecin. Si les lentilles de contact peuvent être retirées facilement, rincer les yeux sans lentilles de contact.

PEAU: laver abondamment la zone affectée à l'eau tiède savonneuse. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

INGESTION: Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas faire vomir. Buvez de grandes quantités d'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente

INHALATION: Transporter à l'air frais. Soutenir la respiration si nécessaire. Si vous ne respirez pas, consultez immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION: Poudre chimique, mousse
Mousse résistante à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO2)
Pulvérisateur d'eau

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE: Utiliser un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection complets en cas d'incendie.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Peut libérer des oxydes métalliques toxiques, des oxydes de carbone, des oxydes de silicium et du formaldéhyde.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS ET ÉQUIPEMENT: Le matériau est extrêmement épais et ne coulera pas.

MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE: En cas de déversement ou de fuite de matériau, utilisez une spatule pour le récupérer et le placer dans un bocal en plastique ou en verre. Éliminez les traces de résidus à l'aide de chiffons ou de serviettes en papier. Suivez les recommandations sur les équipements de protection individuelle sur place.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES: Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir les déversements.

REMARQUES SUR LA SECTION 6:

Voir les sections 2, 4 et 7 pour plus d'informations.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION / STOCKAGE: Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Faites attention pour éviter les déversements. Évitez d'inhalier les vapeurs ou la poussière. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Conserver dans un récipient fermé résistant à la corrosion, avec un revêtement résistant à la corrosion, dans un endroit frais et sec. Porter un équipement de protection individuelle approprié lors du travail ou de la manipulation. Lavez-vous toujours soigneusement les mains après avoir manipulé ce produit. Éliminez les réglementations fédérales, étatiques / provinciales et locales suivantes.

AUTRES PRÉCAUTIONS: Les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit sous forme de vapeur, liquide et / ou solide. Toutes les précautions de danger étiquetées doivent être observées.

PRATIQUES D'HYGIÈNE AU TRAVAIL: Les cosmétiques / aliments / boissons / tabac ne doivent pas être consommés ou utilisés dans les zones de travail. Se laver toujours les mains après avoir manipulé le matériel et avant d'appliquer ou d'utiliser des produits cosmétiques / des aliments / des boissons / du tabac.

REMARQUES SUR LA SECTION 7:

Tenir hors de portée des enfants.
Pas pour la consommation interne.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Niveau dérivé sans effet (DNEL) conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voie d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Oxyde de zinc	Ouvriers	Contact avec la peau	Effets systémiques à long terme	83 mg/kg bw/journée
	Ouvriers	Inhalation	Effets systémiques à long terme	5 mg/kg bw/journée
	Les consommateurs	Contact avec la peau	Effets systémiques à long	83 mg/kg bw/journée

			terme	
	Les consommateurs	Inhalation	Effets systémiques à long terme	2.5 mg/kg bw/journée
	Les consommateurs	Ingestion	Effets systémiques à long terme	0.83 mg/kg bw/journée

Concentration prévue sans effet (PNEC) selon le règlement (CE) n ° 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment environnemental	Valeur
Oxyde de zinc	Eau fraîche	20.6 µg/l
	Eau marine	6.1 µg/l
	Station d'épuration	52 µg/l
	Sédiment d'eau douce	117.8 mg/kg
	Sédiment marin	56.5 mg/kg
	Sol	35.6 mg/kg

Voir également la section 3.

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser uniquement avec des équipements de production conçus pour être utilisés avec de la pâte thermique.

VENTILATION: Fournir une ventilation mécanique suffisante (aspiration générale et / ou locale) pour maintenir l'exposition en dessous des TLV.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un appareil de protection respiratoire à épuration d'air homologué A (US: NIOSH; EU: EN 140: 1998, EN 14387: 2004 A) avec cartouche de fumées / produits chimiques organiques doit être porté lorsque les concentrations atmosphériques peuvent être dépassées. La ventilation générale et locale par aspiration est le moyen de protection préféré.

PROTECTION DES YEUX: Utiliser avec une protection oculaire appropriée: Lunettes de protection ou écran facial (EU: EN 166-S 3 9).

PROTECTION DE LA PEAU: Des gants de protection doivent être portés en cas de risque de contact avec la peau (EU: EN 374-1: 2003).

VÊTEMENTS OU ÉQUIPEMENT DE PROTECTION: Les vêtements de travail doivent être portés et lavés conformément aux normes en vigueur (États-Unis: OSHA).

PRATIQUES D'HYGIÈNE AU TRAVAIL: Les cosmétiques / aliments / boissons / tabac ne doivent pas être consommés ou utilisés dans les zones où des produits de soudure peuvent être utilisés. Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé des produits de soudure et avant d'appliquer ou d'utiliser des produits cosmétiques / des aliments / des boissons / du tabac.

AUTRE: Maintenir des stations de lavage des yeux dans les zones de travail Évitez d'utiliser des lentilles de contact dans les zones à forte fumée. Nettoyez régulièrement l'équipement de protection. Nettoyez immédiatement les déversements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:	Pâte blanche
ODEUR:	Inodore
SEUIL D'ODEUR:	NE
pH tel que FOURNI:	NA
POINT DE FUSION:	NA
POINT DE CONGÉLATION:	NA
POINT D'ÉBULLITION INITIAL:	NA
PLAGE D'ÉBULLITION:	NA
POINT D'ÉCLAIR:	NA
TAUX D'ÉVAPORATION:	NA
INFLAMMABILITÉ (solide):	NE
INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE / INFÉRIEURE:	NE
LIMITES SUPÉRIEURES / INFÉRIEURES D'EXPLOSION:	NE
PRESSIION DE VAPEUR (mmHg):	NA
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1):	NA
DENSITÉ RELATIVE:	2.0
SOLUBILITÉ DANS L'EAU:	NA
COEFFICIENT DE PARTITION (n-octanol / eau):	NE
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:	NE
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION:	NE
VISCOSITÉ:	NA

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Aucune information supplémentaire disponible.

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information supplémentaire disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ:	Stable dans des conditions normales
CONDITIONS À ÉVITER (STABILITÉ):	NE
INCOMPATIBILITÉ (MATIÈRE À ÉVITER):	Matières comburantes, acides, peroxyde d'hydrogène, bases
DÉCOMPOSITION / SOUS-PRODUITS DANGEREUX:	Des vapeurs organiques nocives et des fumées d'oxydes toxiques peuvent se former à des températures élevées. Formaldéhyde.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

L'utilisation à des températures élevées peut former des composés très dangereux. Peut réagir avec des agents oxydants puissants. Des produits de décomposition dangereux se forment à des températures élevées.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Voies d'exposition probables:**

Contact cutané
Ingestion
Lentilles de contact

TOXICITÉ AIGUË:

NE

CORRISSION / IRRITATION CUTANÉE:

NE

LÉSIONS OCULAIRES GRAVES / IRRITATION:

NA

SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE:

NE

MUTAGÉNICITÉ CELLULAIRE GERMALE:

NA

CANCÉROGÉNICITÉ:

OSHA: NA	ACGIH: NA	NTP: NA	IARC: NA
----------	-----------	---------	----------

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:

NA

EXPOSITION STOT-UNIQUE:

NA

EXPOSITION STOT-REPETÉE:

NA

RISQUE D'ASPIRATION:

NA

11.2 Informations sur d'autres dangers :**11.2.1 Propriétés perturbatrices endocriniennes :**

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbateurs endocriniens selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (UE) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

11.2.2 Autres informations :

Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, ni le fabricant susmentionné, ni aucune de ses filiales, n'assume une quelconque responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues dans ce document.

La détermination finale de l'adéquation de tout matériau relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce soient les seuls dangers qui existent.

REMARQUES SUR LA SECTION 11:

Ce produit n'a pas été testé dans son ensemble pour déterminer ses dangers. Les effets synergiques ou additifs des produits chimiques ci-dessus sont inconnus, tout comme les effets de l'exposition à ces produits chimiques en plus des autres présents sur le lieu de travail. Voir la section 2 pour d'autres dangers pour la santé.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**TOXICITÉ:**

NE

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ:

NE

POTENTIEL BIOACCUMULATIF:

Nom du produit / ingrédient	LogP _{ow}	BCF	Potentiel
Oxyde de zinc	-	177	Faible

MOBILITÉ DANS LE SOL:

NE

RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION PBT et vPvB:

NA

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes:

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (UE) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus

12.7 AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES:

Aucun effet important ou danger critique connu

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Les rebuts et les déchets doivent être recyclés ou stockés dans un contenant sec et scellé pour une élimination ultérieure. L'élimination doit être conforme aux réglementations fédérales, étatiques / provinciales et locales.

AUTRES PRÉCAUTIONS: Évitez le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation et l'ingestion de vapeurs et de matières. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Garder loin des enfants.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter conformément aux réglementations et exigences applicables.

Numéro UN:

Non disponible

Nom d'expédition des Nations Unies:

Non disponible

Groupe d'emballage:

Non applicable

Dangers environnementaux:

Aucun

CLASSES DE DANGER POUR LE TRANSPORT:

Classification des matières dangereuses US DOT:

Non dangereux (≤ 900 000 g par expédition)

Transport par eau:

Non dangereux

Classification IATA des matières dangereuses:

Non dangereux (≤ 30 000 g par expédition)

Règlement routier ADR

Non réglementé

Règlement IMDG Sea

Non réglementé (≤ 30 000g par expédition)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Tous les ingrédients utilisés pour fabriquer ce produit sont répertoriés dans l'inventaire EPA TSCA. Le produit fini n'est pas répertorié dans l'inventaire EPA TSCA.

RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX DES ÉTATS-UNIS:	Non réglementé
RÈGLEMENTS D'ÉTAT:	Non réglementé
RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX:	Non réglementé
RÈGLEMENTATION AUSTRALIENNE:	Non réglementé

16. AUTRE INFORMATION**LÉGENDE:**

ACGIH	Conférence Américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADG	Australian Dangerous Goods Code
ADR	Accord Européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie routière
AICS	Inventaire Australien des Substances Chimiques
BCF	Facteur de bioconcentration
C.A.S.	Services chimiques Abstraits
CLP	Classification, Etiquetage et Emballage
DOT	Département du Transport
EC	Concentration Effective
EPA	Agence de Protection de l'Environnement.
GHS	Système Global Harmonisé
HMIS	Système d'identification de matières dangereuses
IARC	Agence internationale pour la recherche sur le cancer
IATA	Association Internationale du Transport Aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
LC	Concentration létale
LD	Dose létale
NA	Non disponible
NE	Non établi
NIOSH	Institut national Sécurité et de la Santé Professionnelle
NOEC	Aucune concentration efficace observée
NOHSC	Nationale de la Santé et de la Commission de Sécurité (Australie)
NTP	Programme National de Toxicologie
OSHA	Administration de Sécurité et de Santé Professionnelle
PEL	Limite d'Exposition Permise
P_{ow}	Coefficient de partition Octanol Eau
SDS	Fiche de Données de Sécurité
STEL	Limite d'Exposition À court terme
STOT	Toxicité d'organe cible Spécifique
TLV	Valeur limite de Seuil
TSCA	Acte (Loi) de Contrôle de Substance Toxique
TWA:	Moyenne pondérée de Temps
US DOT:	Ministère des Transports des États-Unis

RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION:

Cette mise à jour remplace tous les documents précédemment publiés.

DÉSISTEMENT:

Les informations et recommandations contenues dans ce document ont été compilées à partir de sources jugées fiables et représentant la meilleure information disponible pour Chip Quik au moment de l'émission. Aucune assurance, garantie ou représentation n'est faite par Chip Quik, et Chip Quik ne peut assumer aucune responsabilité en connexion avec ce contenu; ni il ne peut être présumé que toutes les mesures de sécurité acceptables ou d'autres mesures de sécurité peuvent ne pas être requises dans des conditions particulières ou des circonstances exceptionnelles. Les données sur cette fiche de données de sécurité ne se rapportent qu'à ce produit et ne conviennent pas pour l'utilisation de toute autre matière ou tout autre procédé. Tous les produits chimiques devraient être utilisés seulement par, ou sous la direction de, un personnel techniquement qualifié qui soit conscient des risques encourus et de la nécessité d'observer une attention particulière durant la manipulation. La Réglementation de communication du danger exige que les employés soient formés sur la façon d'utiliser une feuille de données de sécurité comme source de renseignements sur les dangers et périls.